



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
MARCHE TRAVAUX / LES CITRONNELLES DE JAVA
(Appel d'offre ouvert)

1 – Pouvoir adjudicateur

Société Immobilière de Mayotte (SIM)

Type du pouvoir adjudicateur : SAEM

Maître d'œuvre : MELTI ARCHITECTURE et ALVEA ARCHITECTE

2 – Mode de passation du marché

Procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur, dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique

3 – Objet du marché et lieu d'exécution

Marché de travaux pour la réalisation de l'opération « **LES CITRONNELLES DE JAVA** », Commune de Mamoudzou / macro-lot 6 : Revêtements de sols durs

4 – Décomposition en lots et nature des travaux

Le marché de travaux comprend 8 macros-lots

La présente consultation ne concerne que le macro-lot 6 qui ont été déclarés infructueux en CAO

LOTS	CORPS D'ETAT
Macro-lot 6	Revêtements durs

5 – Délai d'exécution

Démarrage prévisionnel : en cours

Durée prévisible du marché : 26 mois y compris la période de la période de préparation.

6 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Subventions Etat, crédit d'impôts et emprunts bancaires

7 – Conditions de participation

Les candidats téléchargeront les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires via le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>.

8 – Critères d'attribution des marchés

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- | | | |
|-----|--|-----|
| 1. | Montant de l'offre : | 60% |
| 2. | Valeur technique de l'offre chantier : | 40% |
| 2.1 | Pertinence du Mémoire technique | 10% |
| 2.2 | Moyens matériels et humains affectés à l'opération | 10% |
| 2.3 | Références relatives à l'importance et à la nature des travaux | 20% |

9 – Date limite de réception des candidatures et offres : Mercredi 30 septembre 2026 à 12h00

10 – Procédure de recours

10.1– Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Judiciaire de Mamoudzou, ZI KAWENI 97600 Mamoudzou

10.2– Introduction des recours

10.2.1– Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Judiciaire de Mamoudzou

10.2.2– Introduction des recours

Référé précontractuel ou Référé contractuel dans les délais prévus aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile

11 – Date de publication : Mercredi 16 septembre 2026